



N.B. La cotisation est enregistrée à compter du 1er janvier et jusqu'au 31 décembre 2025.
Il est possible d'adhérer en ligne via www.helloasso.com

Je suis :

- Un·e paysan·ne herboriste 20 €
 Je suis producteur·rice de PPAM ou porteur·euse de projet individuel et j'ai pris connaissance et m'engage à respecter la charte paysan·ne herboriste
 Je souhaite avoir accès à la base de données BADASSE
- Un groupements de producteurs de PPAM à échelle régionale 50 €
 Nous avons pris connaissance de la charte de la FPH ci-jointe et nous sommes en accord avec ses valeurs concernant la pratique du métier de paysan·ne herboriste
- Un groupement de producteurs·trices à échelle Nationale 200 €
 Nous avons pris connaissance de la charte de la FPH ci-jointe et nous sommes en accord avec ses valeurs concernant la pratique du métier de paysan·ne herboriste
- Un·e membre associé·e (sympathisant·e individuel·le) 20 €
- Une autre personne morale 120 €

Nom (ou raison sociale):.....

Adresse :.....
.....

Mail : Tél :

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association Fédération des Paysan·nes Herboristes. Je reconnais l'objet de l'association et ses statuts. J'ai pris connaissance de la charte de la FPH ci-jointe et je suis en accord avec ses valeurs.

J'accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours. Le montant de la cotisation est de€

Je souhaite faire un don du montant de mon choix de €

L'ensemble est payable par chèque à envoyer à la trésorière Béatrice Baron 779 Route de la Fortune, 69870 Poule-les Echarmeaux.

Je joins donc un total de €

Signature accompagnée de la mention «Lu et approuvé»





FÉDÉRATION PAYSAN·NES HERBORISTES

CHARTRE PAYSAN.NE-HERBORISTE

Version du 20/01/2022

La Fédération des Paysan·ne·s-Herboristes a été créée en mars 2016. Son objet est de promouvoir la profession de paysan.ne-herboriste et de lui permettre d'exercer pleinement son métier, à savoir : la culture, la cueillette et la transformation des plantes alimentaires, aromatiques, médicinales, tinctoriales et à parfum, la commercialisation en vente directe ou circuit-court des plantes et produits transformés à la ferme, l'information et le conseil aux utilisateurs.trices sur les propriétés, usages traditionnels et précautions d'emploi, en connaissance des normes et réglementations en vigueur.

Nous réalisons toutes les étapes du métier de manière artisanale selon les principes de l'agro-écologie. Nous nous reconnaissons dans les mentions SIMPLES, Nature et Progrès, Demeter ou AB.

Nous paysan.nes-herboristes sommes lié.es à notre pays, à notre terroir, ancré.es dans notre époque et attentifs.ves aux mutations en cours. Nous souhaitons vivre un projet professionnel qui nous ressemble, en accord avec nos aspirations et nos savoir-faire. Nous œuvrons en présence et conscience, dans le respect des liens d'interdépendance qui unissent la terre, la plante et l'humain.

Le terme « paysan-ne » porte des valeurs qui nous sont chère.

- Nous cultivons un lien direct avec les plantes et la terre à travers nos activités de cueillette et/ou culture qui sont la base de notre métier.
- Notre travail s'inscrit à une échelle artisanale, écologique et locale.
- C'est en travaillant à cette échelle que nous pouvons nous adapter aux besoins propres de la plante, à ses spécificités
- Grâce à la proximité nous pouvons rencontrer les utilisateurs, créer une relation de confiance, un accompagnement, un dialogue, une reconnaissance réciproque.
- Nous proposons des plantes pleines de vitalité, de très grande qualité.

Nous sommes des producteur.trices de plantes spécialisés en herboristerie

- Les plantes médicinales que nous produisons sont destinées à la vente directe et/ou en circuit-court.
- Nous les semons, plantons, cultivons, cueillons car nous sommes convaincu.es qu'elles participent au bien-être et/ou au maintien en bonne santé des personnes, des animaux ou des cultures.
- Vendre des plantes médicinales implique d'être capable d'informer sur leurs usages et précautions d'emploi, d'identifier son champ de compétences et les situations nécessitant d'orienter vers des professionnel.les de santé.


- Informer des usages des plantes et fournir des conseils de qualité aux consommateurs.trices en toute sécurité implique une formation spécifique, un apprentissage et/ou une expérience acquise au fil d'années de pratique et actualisée.

Nous paysan.nes-herboristes nourrissons une connaissance intime des plantes que nous proposons.

- « *On peut raconter les plantes que nous commercialisons* ». Nous suivons la plante de sa naissance à sa récolte, nous connaissons son cycle de vie dans son biotope naturel ou de culture.
- Nous sommes en mesure de garantir l'authenticité botanique, la qualité, la traçabilité des plantes et/ou des produits à base de plantes que nous vendons.
- Nous sommes vigilant.es et sensibilisons les consommateurs.trices à la préservation et protection de la biodiversité, des ressources végétales et de leurs milieux, en concertation avec les autres acteurs de terrain (cueilleurs, centres d'études et de recherche, ...).

Nous paysan.nes-herboristes sommes porteurs, semeurs et passeurs de savoirs et de sens.

- Nous nous inscrivons dans la continuité d'un savoir populaire et rural acquis et constamment renouvelé depuis la nuit des temps. Nous tenons nos savoirs et nos gestes de nos aînés et nous nous engageons à les transmettre aux générations futures.
- Nous contribuons à perpétuer un pacte multimillénaire entre les humains et les plantes.
- Nous souhaitons permettre à chaque personne d'accéder et de se réapproprier l'héritage culturel que constituent la connaissance et l'usage des plantes médicinales.
- Nous mettons en regard ces savoirs traditionnels avec les éclairages scientifiques contemporains et actualisons nos connaissances grâce à des formations, des rencontres entre pairs, avec d'autres professionnel.les (scientifiques, praticiens de santé, ...), à de la formation initiale et continue, afin d'améliorer nos pratiques.


**CETTE CHARTE AFFIRME NOS VALEURS.
ELLE ENGAGE CHACUN.E DE NOUS, PROFESSIONNEL.LE,
À EXERCER SON ACTIVITÉ
DANS UN CADRE ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE.**
